

CHANGEMENT de dénomination de la rue de l'INTENDANCE en rue "AMIRAL LACAZE"

Le MAIRE. - Je vous donne lecture de la lettre de M. H. FOUCQUE, Président de l'Académie de la Réunion.

ACADEMIE de la REUNION
(Fondée en 1913)

Saint-Denis, le 13 Octobre 1954

*Approuvé
M. le Préfet
le Secrétaire Général
Signature: Charbonnier*

H. FOUCQUE, Président de l'Académie de la REUNION

à Monsieur le SENATEUR-MAIRE de ST-DENIS

*SAINT-DENIS - REUNION
a été soumis à l'approbation
Monsieur le Préfet
le 8 Avril 1955
le Secrétaire Général
de l'Académie de la Réunion
Signature: H. Legras*

Notre illustre compatriote, l'Amiral LACAZE est entré, depuis le 22 Juin dernier, dans sa quatre-vingt-quinzième année. Si la lucidité de son esprit et la fidélité de sa mémoire l'ont l'étonnement et l'admiration de ceux qui l'approchent et de ses confrères de l'Académie Française, ses forces physiques ne peuvent cependant que décliner et leur diminution a péniblement impressionné un membre de notre compagnie qu'il a reçu dernièrement.

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Sénateur-Maire, qu'un vote du Conseil Municipal de Saint-Denis donnant le nom de l'Amiral à une des rues de la capitale sera une intime et très profonde joie pour le vieillard qui, au milieu des plus hautes charges et des plus grands honneurs qui ont récompensé le rôle capital qu'il a joué aux heures les plus graves de la grande guerre, n'a jamais oublié sa petite patrie et en parlait toujours avec des larmes dans les yeux?

Monsieur le Ministre de l'Intérieur ne s'opposera certainement pas à ce geste d'hommage et de reconnaissance à l'adresse d'un des fils de cette île qui lui ont fait le plus d'honneur, en même temps qu'il prenait rang parmi les grands serviteurs de la France.

Confiant dans la suite que vous voudrez bien donner à cette requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur-Maire, l'assurance respectueuse de mes sentiments dévoués./.

Signé: H. FOUCQUE.

Nous nous devons de rendre hommage à ce grand créole aussi je vous propose le changement de dénomination de la rue de l'Intendance en rue "AMIRAL LACAZE". L'Amiral étant vivant, la délibération devra être soumise au Ministre de l'Intérieur par la voie préfectorale. Monsieur le Ministre donnera certainement un avis favorable à cette proposition.

Je mets aux voix la dénomination de la rue de l'Intendance en rue "AMIRAL LACAZE" //.

Adopté à la majorité.

M. PARIS. -- Dans le même ordre d'idée, je vous demande, Monsieur le Maire de soumettre au Conseil la suggestion suivante: celle de voir... une des rues de Saint-Denis porter le nom de "Général de GAULLE". Je propose à cet égard la rue de Paris.

Le MAIRE. -- Mesdames, Messieurs, vous avez entendu la proposition de M. PARIS, je la soumetts à vos délibérations.

M. GUICHARD estime que la proposition de M. PARIS doit être acceptée avec enthousiasme par l'Assemblée.

M. LAPIERRE. -- A ce sujet je me permets de faire une simple remarque.

En raison de mon titre de vieux créole, je tiens à noter que ce nom de "Rue de PARIS" est le symbole de notre attachement à la Mère Patrie. Aussi je pense que nous devons le conserver car il évoque chez nous beaucoup de souvenirs.

De même quand il s'est agi de donner le nom de Victor MAC AULIFFE à la rue de la Compagnie, l'autorisation n'a été donnée que pour une portion de cette rue. Le Ministre intéressé entendant voir la Colonie d'alors ne pas oublier la Compagnie des Indes.

Toutefois je déclare que notre groupe s'abstiendra de prendre part au vote étant fait remarquer qu'il n'y a de notre part aucun geste d'hostilité en l'occurrence.

Après échange de vues et compte tenu du désir de M. LAPIERRE de voir subsister le nom de "Rue de PARIS", à la majorité le Conseil vote le changement de dénomination de Rue Dauphine en rue du Général de GAULLE.

en ce qui concerne la dénomination de la rue G^{al} de Gaulle: lettre de M. le Préfet n° 2933 1/1 du 27-7-54 faisant connaître que par lettre en date du 13 juillet 1954 M. le Ministre de l'Intérieur a déclaré que la décision de l'Assemblée Municipale de donner aux rues de l'arrondissement de Gaucille à des noms de la ville de St Denis sans le Préfet Le Secrétaire Général Signé. O. B. PETIT